

OBSERVATOIRE NATIONAL DES ENDOPHTALMIES (O.N.D.E)

COMITE D'ORGANISATION ET DE COORDINATION DE L'ONDE :

Docteur SALVANET-BOUCCARA, Docteur SEEGMULLER

COMITE DE DIRECTION :

Pdt de l'Académie d'Ophtalmologie
Pdt de la Société Française d'Ophtalmologie

COMITE SCIENTIFIQUE :

Pr Adenis J.P., Limoges
Pr Brasseur G., Rouen
Pr Bron A., Dijon
Pr Burillon C., Lyon
Pr Cochereau I., Angers
Pr Denis F., Limoges
Dr Dublanquet A., Villeneuve-St-Georges
Dr Fisch A., Villeneuve-St-Georges
Dr Mounier M., Limoges
Dr Robert P.Y., Limoges
Dr Roudot-Thoraval, Créteil
Dr Salvagnet-Bouccara A., Villeneuve-St-Georges
Dr Santiago P.Y., Nantes



www.observatoire-endophtalmies.org

www.snof.org/chirurgie/endophtalmie.html

BUT :

Présentation de l'Observatoire National Des Endophtalmies (O.N.D.E.) : outil de prévention et de lutte contre les infections nosocomiales en ophtalmologie.

MATERIEL ET METHODE :

L'Observatoire National Des Endophtalmies (O.N.D.E.) a été constitué sous l'égide de l'Académie d'Ophtalmologie afin de coordonner la surveillance épidémiologique de l'infection nosocomiale post-opératoire, essentiellement après chirurgie de la cataracte.

Cette démarche se trouve justifiée par la morbidité post-opératoire inhérente à l'endophtalmie et ayant conduit l'ANAES dans son rapport concernant l'évaluation du traitement chirurgical de la cataracte de l'adulte en février 2000 à considérer comme prioritaire la mise en place d'une surveillance épidémiologique à long terme des endophtalmies [1].

Les données cliniques et microbiologiques sont recueillies au moyen d'un questionnaire comportant 175 items validés par un groupe d'ophtalmologistes et d'épidémiologistes. Les observations seront centralisées et traitées par l'investigateur du réseau sous couvert d'une procédure d'anonymisation tant pour le nom du patient que son origine géographique. Le questionnaire est consultable en ligne sur le site de l'O.N.D.E. : www.observatoire-endophtalmie.org ou www.snof.org/chirurgie/endophtalmie.html.

La durée totale prévisionnelle de la recherche est annuelle, reconductible en fonction de l'intérêt épidémiologique. L'étude sera arrêtée si la motivation des professionnels est insuffisante.

Un rapport annuel sera réalisé comportant la gestion des données, leur étude statistique, la gestion des événements indésirables.

Les diverses données de cet observatoire sont consultables sur le site de l'O.N.D.E. : www.observatoire-endophtalmie.org ou www.snof.org/chirurgie/endophtalmie.html.

Cette initiative professionnelle des ophtalmologistes, coordonnée par l'O.N.D.E., permet la nécessaire articulation avec les obligations législatives et réglementaires. Le signalement administratif réglementaire de toute infection nosocomiale et l'information des patients en matière d'infection nosocomiale dans les établissements de santé complète cet arsenal concernant l'organisation de la lutte contre les infections nosocomiales dans les établissements de santé (décret n° 2001-671 du 26 juillet 2001 et la circulaire DHOS/E2-DGS/SD/5C n° 2001-383 du 30 juillet 2001 ; Décret n° 99-1034 du 6 décembre 1999 et circulaire n° DGS-DHOS-2000-645 du 29 décembre 2000) [2,3,4,5]. Ainsi, l'envoi des données CLINIQUES à l'O.N.D.E. permettra de recueillir des éléments complémentaires afin d'améliorer nos connaissances pour une meilleure prise en charge de l'endophtalmie, et la mise à jour régulière de recommandations minimales et d'un document informatif concernant la prévention des infections post opératoires dans notre spécialité. Ces diverses démarches ne se substituent pas aux obligations de signalement liées aux vigilances.

CONCLUSION :

Les ophtalmologistes ont démontré depuis longtemps leur implication historique dans la mobilisation contre la lutte contre l'infection nosocomiale ; c'est pourquoi nous sollicitons votre active collaboration à cet observatoire.

Le succès du développement d'un tel réseau de surveillance nationale permettra d'élaborer des recommandations en terme de prévention et de traitement de l'endophtalmie post-opératoire et de valoriser l'engagement de tous les professionnels dans ce processus.

BIBLIOGRAPHIE :

1. Evaluation du traitement chirurgical de la cataracte de l'adulte. Agence Nationale d'Accréditation et d'Evaluation en Santé. Février 2000.
2. Décret n° 2001-671 du 26 juillet 2001 relatif à la lutte contre les infections nosocomiales dans les établissements de santé.
3. Circulaire DHOS/E2-DGS/SD/5C n° 2001-383 du 30 juillet 2001 relative au signalement des infections nosocomiales et à l'information des patients en matière d'infection nosocomiale dans les établissements de santé.
4. Décret n° 99-1034 du 6 décembre 1999 relatif à l'organisation de la lutte contre les infections nosocomiales dans les établissements de santé et modifiant le chapitre I^{er} du livre VII du code de la santé publique et modifiant le code de la santé publique.
5. Circulaire DGS/DHOS/E2 n° 645 du 29 décembre 2000 relative à l'organisation de la lutte contre les infections nosocomiales dans les établissements de santé.
6. Haley RW, Culver DH, White JW, Morgan WM, Emori TG, Munn VP. The efficacy of infection surveillance and control programs in preventing nosocomial infections in US hospitals. Am. J. Epidemiol 1985; 121 : 182-205.
7. Surveillance, signalement et prévention des infections nosocomiales en ophtalmologie. Création de l'Observatoire National Des Endophtalmies (O.N.D.E.). Salvagnet-Bouccara A., Seegmuller J.L., Comité d'Organisation et de Coordination de l'O.N.D.E..Communication orale le 12.05.04 S.F.O..

RESULTATS :

Un courrier a été adressé en janvier 2003 à tous les ophtalmologistes français : 424 réponses ont été recueillies et 346 ophtalmologistes se déclarent prêts à participer à ce projet (82 %).

A l'heure actuelle, 40 questionnaires ont été recueillis auprès d'équipes tant hospitalières que privées. L'entrée dans cette enquête reste ouverte à tout ophtalmologiste désireux de participer à cette initiative.

Le site de l'O.N.D.E. est consulté en moyenne 15 fois par jour.

Il comporte outre la présentation de l'observatoire et les fiches d'observation mentionnées ci-dessus, des textes sur la prévention et la clinique des endophtalmies, des fiches de protocole de traitements, des textes législatifs sur l'organisation de la lutte contre les infections nosocomiales dans les établissements de santé, des liens (la SFO, la SAFIR, le SNOF, le C-CLIN OUEST, l'ANAES).

L'ONDE a pris contact avec l'Institut National de Veille Sanitaire (InVs) et le Réseau d'Alerte et d'Investigation de Surveillance des Infections Nosocomiales (RAISIN). Notre démarche collective a reçu un accueil extrêmement favorable de la part de ces différentes assemblées regroupant en particulier les C-CLIN de France. Des études cas-témoins concernant l'infection nosocomiale en ophtalmologie et concourant à l'élaboration de mise à jour de recommandations et de documents informatifs dans notre spécialité seront initiés par le RAISIN au cours de l'année 2005. L'ONDE sera associé à ces démarches.

COMMENTAIRES :

L'intérêt de cette communication est de sensibiliser l'ensemble de la profession au bien fondé de cette démarche collective en matière d'épidémiologie s'inscrivant dans les orientations actuelles de la Direction Générale de la Santé [2,3,4,5].

Dans les années 1970, le S.E.N.I.C. Project (Study of the Efficacy of Nosocomial Infection Control) américain avait prouvé que la mise en place d'une surveillance épidémiologique permettait de réduire de 30 % les IN [6].

L'épidémiologie est un vain mot si elle se prive de ceux qui exercent en première ligne ; de même l'action des hygiénistes et des gestionnaires de risque, sans une prise de conscience collective des personnels et des patients, serait vaine [7].



Observatoire National des Endophtalmies, service d'Ophtalmologie,
C.H.I. Villeneuve-Saint-Georges 40 allée de la Source 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES Cedex
Médecin coordonnateur : Sophie Grillon, Secrétariat : B. Lentz et A. Payeur
Tel : 01.43.86.20.17 ou 21.29 - Fax : 01.43.86.24.13 - e-mail : oph@chiv.atrium.rss.fr
Site internet : www.snof.org/chirurgie/endophtalmie.html